



# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



*Édition spéciale du 2 mai 2019*

# PRÉFECTURE DE LA RÉGION GRAND EST

ÉDITION DU 2 MAI 2019

*Arrêté préfectoral du 2 mai 2019* fixant la liste des candidats admissibles des concours externe et interne pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe de l'Intérieur et de l'Outre-mer pour la Région Grand est – session 2019



PRÉFET DE LA REGION GRAND EST

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
DELEGATION REGIONALE AU RECRUTEMENT

ARRETE PREFECTORAL EN DATE DU 02 MAI 2019

FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS ADMISSIBLES  
DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE POUR  
L'ACCES AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF  
PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE DE L'INTERIEUR ET DE  
L'OUTRE MER POUR LA REGION GRAND EST -  
SESSION 2019

**LE PREFET DE LA REGION GRAND EST -  
PREFET du BAS-RHIN**

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU la loi n°95-681 du 9 mai 1995 fixant les conditions d'inscription à la fonction publique de l'État et à la fonction publique hospitalière par voie électronique ;

VU la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;

VU la loi n°2005-8436 du 26 juillet 2005 portant diverses mesures de transposition du droit communautaire à la fonction publique ;

VU le décret n°2003-20 du 6 janvier 2003 relatif à l'ouverture de certains corps et emplois de fonctionnaires de l'État aux ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France ;

VU le décret n°2003-532 du 18 juin 2003 relatif à l'établissement et à l'utilisation des listes complémentaires d'admission aux concours d'accès aux corps de la fonction publique de l'État ;

VU le décret n°2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

VU le décret n°2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps des adjoints administratifs des administrations de l'État ;

VU le décret N°2006-1780 du 23 décembre 2006 modifié portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'Intérieur ;

VU le décret n°2010-311 du 22 mars 2010 relatif aux modalités de recrutement et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen, nommés dans un corps de fonctionnaires de l'Etat ou de ses établissements publics ;

VU le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C ;

VU l'arrêté interministériel du 23 mars 2007 relatif aux règles générales d'organisation et à la nature des épreuves des concours de recrutement d'adjoints administratifs de 1ère classe des administrations de l'État ;

VU l'arrêté ministériel du 28 décembre 2017 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'intérieur ;

VU l'arrêté ministériel du 5 décembre 2018 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture des concours pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe de l'intérieur et de l'outre-mer ;

VU l'arrêté ministériel du 6 mars 2019 fixant le nombre et la répartition géographique des postes offerts au titre de l'année 2019 au recrutement d'adjoints administratifs principaux de 2ème classe de l'intérieur et de l'outre-mer ;

VU l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2019 portant ouverture des concours interne et externe pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe de l'intérieur et de l'outre-mer ;

VU l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> avril 2019 portant nomination des membres du jury, examinateurs et correcteurs des concours interne et externe d'adjoints administratifs principaux de 2ème classe de l'intérieur et de l'outre-mer ;

VU la convention de délégation de gestion en date du 23 janvier 2019 portant expérimentation d'une mutualisation zonale de l'organisation des recrutements des personnels de catégorie C de la filière administrative pour l'année 2019 ;

VU le procès verbal de la réunion d'harmonisation en date du 29 avril 2019 ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la préfecture du Bas-Rhin ;

## **AR R E T E**

**Article 1** : Les candidats dont les noms figurent sur les listes annexées au présent arrêté sont autorisés à prendre part à l'épreuve d'admission des concours externe et interne ; ouverts au titre de l'année 2019, pour le recrutement d'adjoint administratif principal de 2ème classe de l'intérieur et de l'outre-mer.

Les épreuves d'admission se dérouleront du 3 juin au 21 juin 2019 à Metz.

**Article 2 :** Les candidats sont admis à concourir sous réserve de satisfaire à toutes les conditions requises pour pouvoir être recrutés en qualité d'adjoints administratifs principaux de 2ème classe de l'intérieur et de l'outre-mer. Ces conditions pourront être vérifiées jusqu'à la date de nomination du lauréat.

**Article 3 :** Le Secrétaire Général de la préfecture du Bas-Rhin est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la région Grand Est.

Fait à STRASBOURG, le 02 MAI 2019

Le Préfet,

P. le PREFET et par délégation  
Le Secrétaire Général

Yves SEGUY

“ Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 et suivant du code de justice administrative, cet arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois courant à compter de sa date de notification ”.

ANNEXE

**CONCOURS EXTERNE :**  
**liste des 115 candidats admissibles**

Mme	AFRASSI	YILDIZ	NAJEHA
Mme	AST		BARBARA
Mme	BARRACHINA	BRILLOUET	ANGELIQUE
M.	BENAMIRA		JAMEL
Mme	BESNARD	BYBER	NATHALIE
Mme	BESSIS		STESSY
M.	BIRSTER		FRANCK
Mme	BLEYER		ALYSSA
Mme	BOGAERT		LYDIE
Mme	BOLLEY		AUDREY
Mme	BOUCHER		SANDRINE
Mme	BOUID		HALIMA
Mme	BRASTENHOFER		PAMELA
Mme	BRESSON		LAURA
Mme	BRINETTE		FANNY
Mme	BRUART		CAROLINE
Mme	BUC		AUORE
M.	CALPHY		CEDRYK
M.	CANAL		CHRISTOPHE
Mme	CASILE		CORALIE
M.	CASTIGLIONE		ADRIEN
Mme	CHARLES		EMILY
M.	CHERNI		WASFI
Mme	CHERRIER	EL KADIRI	SANDY
Mme	CHODOR		ANNE
Mme	COARASA	MOREIRA	CECILE
M.	COHAUT		MAXIME
M.	COLLERET		JESSY
Mme	CORDARO		ALEXANDRA
M.	CUENIN		THIBAUT
Mme	DE MALOTKI		FANNY
Mme	DECAUX	RENARD	JUSTINE
Mme	DELAFAITE		CECILE
Mme	DELEAM		CINDY
Mme	DEMOUY		NADINE
Mme	DESCHLER		CELINE
Mme	DOMBROWSKI		FLORIANE
Mme	DOMINIQUE		WINDY
Mme	DUWQUET		JULIE
M.	EL ABBOUDI		NABIL
M.	FAUCONNIER		AXEL
Mme	FAYS		MARINE
Mme	FILLOUX		BLANDINE
M.	FLAUSSE		FREDERIC
Mme	FONDEUR		CATHERINE
Mme	FOULON		AUORE
M.	FROEHLINGER		HUGO
Mme	FUCHS	PRZEWOZNY	MARYLINE
M.	GERARD		ROMAIN
Mme	GIRARDIN		MARION
M.	GIULIANO		GEOFFREY
Mme	GROFF		NADINE

Mme	GUERIN	QUINT	EVE
Mme	GUSTIN		LUDIVINE
Mme	HAGUENBURG		LEA
Mme	HAMMADI		MARIE-ANGE
Mme	HAMMANI		DOUNIA
Mme	HANNEQUIN	PITZ	CLAIRE
M.	HENNEQUIN		MATTHIEU
M.	HUGUIN		JOHN
M.	JANCZEWSKI		BENOIT
Mme	JEANPIERRE	GERMAIN	ESTELLE
Mme	JEREMIE		MARINE
Mme	JUNGERS		ANNE-SOPHIE
Mme	KACZMAREK	JAKUBOYE	CELINE
Mme	KAISER		ORIANE
Mme	KASTNER		NOEMIE
Mme	KETCHANTANG		RACHEL
Mme	LAMOOT		CASSANDRA
Mme	LANFROY		MAEVA
Mme	LANIER		MARION
M.	LATCHOUMANAYA		AIMERIC
Mme	LEPAGNOL	SCHMITT	SANDY
Mme	LEVAVASSEUR		AURORE
Mme	LODS	STRINCONE	MAGALI
Mme	MASSAVIE		CHLOE
Mme	MENGUCEK	GERER	ELIF
Mme	MEUNIER	COURATIER	VALERIE
Mme	MEUNIER		SANDRA
Mme	MOLINA	LESAFFRE	AGNES
M.	MONOT		FRANCK
Mme	MOUREY		LINDA
Mme	NOBLESSE		NATHALY
Mme	PAJIN		INES
M.	PERNET		CEDRIC
Mme	PETIT		CASSANDRE
Mme	PIERNE		LAURA
Mme	PIGNON		AGNIESZKA
Mme	PIRA		TIPHANY
Mme	POLLASTRI	TABANI	CAROL
Mme	POMMIEZ		JOANA
Mme	PREVOT		CELINE
Mme	PRINET		STEPHANIE
M.	RACHOEV		NORIK
Mme	REMOND		LUCIE
Mme	RICHARD		AUDREY
Mme	RIVALAN	CHERIF	LAURENCE
Mme	ROBERT		FABIENNE
Mme	ROUSSEL	EBELMANN	DELPHINE
M.	SCHAEGIS		PASCAL
M.	SCHMIT		SYLVAIN
M.	SCHMITT		CLEMENT
Mme	SCHOUVER		LANGE
Mme	SCHWAB	BERNHARDT	CINDY
Mme	SEGART		LAURIANE
Mme	STASIAK		CAROLE
Mme	STRASBACH		LAURIE
Mme	TASILLO		OLIVIA
Mme	TASSELLI		EVA
Mme	TATULLO		SEVERINE
M.	THOMASOWSKI		GUILLAUME
Mme	THOUVENIN		MANON
Mme	VACCARI		JUSTINE
Mme	VENTURINI	LAUER	MARION
Mme	VINCENT		LAETITIA

**CONCOURS INTERNE :**  
**Liste des 55 candidats admissibles**

Mme	ANDRE	LAURENCE
Mme	BADROUDINEAHMED	NASRA
Mme	BARBOSA	CLARA
Mme	BELLAHCENE	SOUHILA
Mme	BORNERT	MARIE-ANGE
Mme	BREDY	ESTELLE
M	BRUNNER	AURELIEN
Mme	CARRIERE MONNIER	CATHERINE
Mme	CHARPENTIER	NADIA
Mme	CHEIKH LABDOUNI	YASMINA
M	CLEMENT	LAURENT
M	CONTU	RAPHAEL
Mme	COPPINI	PRISCILLA
Mme	CREA	PALMA
Mme	DAMASO	CHARLENE
Mme	DE LA REBERDIERE	SOPHIE
Mme	DELAHAYE	CAROLE
M	DEMANGE	GEORGES
M	DESMOULINS	ARNAUD
Mme	DRIDI AKKARI	ZOHRA
Mme	DUPONT	CLAIRE
Mme	EGRET	VANESSA
Mme	ESKIN CAKAL	AYSE GUL
Mme	ETIENNOT	ALICIA
Mme	FLESCH	CLEMENCE
Mme	GILLE	ROMANE
Mme	GODFROID	AURORE
Mme	GRANDBARBISTEPHAN	MELODY
Mme	HINIK	MURIEL
Mme	KAIKILEKOSESAOULA	FREDERIQUE
M	KOUTTI	SOFIANE
Mme	LAURENT	LISE
Mme	LAURENT	CINDY
Mme	LEBLOND PERNIN	VIRGINIE
M	MARCHAL	FABIEN
Mme	MARCILLY	MARIE
Mme	MARTEAU	AURELIE
Mme	MEDJBER	SOPHIA
M	MEHL	STEPHANE
Mme	NIEZ GALLIOT	SANDRA
Mme	OLLANDA RASSIGOT	ANNICK
Mme	OMHOVERE	CLEMENTINE
Mme	PERIN	ADELINE
Mme	PONCHON	ESTELLE
Mme	PRIETO	ROSE-MARIE
M	SARIER	VEDAT
M	SCHMITT	FLORIAN
Mme	SEGHIR DAOUADJI	NADIA
M	SOTIN	JOHAN
M	THIRIET	ROMARIC
Mme	VUONG	ALISON
Mme	WEINSANTO RIEHL	VIRGINIE
Mme	WENTZLER	MARIE
Mme	ZEDDAME	FARIDA
Mme	ZELTMANN RUFF	ANGELIQUE